Rapport moral du Président

C'est avec un soulagement certain que nous clôturons la 47ème année d'existence de notre association. En effet, au cours de l'année 2017 nous sommes sortis de la phase la plus délicate d'un redressement judiciaire, les juges du TGI d'Amiens ont validé le plan de désendettement que nous leur avions proposé.

Le Dispositif Local d'Accompagnement dont nous avions pu bénéficier en 2016 nous avait donné des pistes pour changer notre fonctionnement après analyse de nos forces et de nos faiblesses. Nous nous y sommes attelés pour retrouver un modèle économique plus pérenne, principalement en réduisant nos coûts de fonctionnement, en revalorisant nos prestations et en diversifiant nos sources de financement public et privé. Dans le même temps nous avons réussi, je le pense, à maintenir l'essentiel de nos activités en préservant la philosophie qui nous anime depuis plus de 4 décennies et qu'on peut résumer ainsi :

- une gouvernance citoyenne et un fonctionnement démocratique reposant sur un engagement désintéressé, bénévole et citoyen.
- des actions diversifiées pour la protection de la nature et de l'environnement,
- le souci d'une éducation à l'environnement des citoyens,
- la promotion d'un développement soutenable prenant en compte les besoins des générations à venir, et compatible avec le fonctionnement pérenne des écosystèmes,
- la défense de l'intérêt général

Grâce à la mobilisation de dizaines de bénévoles, malgré parfois des moyens financiers réduits, nous avons maintenu des actions phares telles que :

- L'étude de la faune sauvage et l'enrichissement de la base de données Clicnat
- Le suivi et la protection de la colonie de phoques dans le cadre du plan de gestion de la réserve nationale de Baie de Somme
- La protection des chauves-souris et des hirondelles
- La démarche « sentinelles de l'environnement » sur les décharges sauvages
- … Et quelques autres, toutes détaillées dans le rapport d'activités.

Au travers de nos contacts avec des partenaires publics qu'ils soient historiques ou plus récents, avec des collectivités locales ou des opérateurs privés, nous avons pu mesurer leur reconnaissance de nos compétences dans plusieurs domaines. Cela reste bien évidemment toujours à consolider mais c'est rassurant et encourageant pour l'avenir.

Néanmoins quand une association comme PICARDIE NATURE évolue pour s'adapter à de nouveaux contextes territoriaux et réglementaires, elle vit une sorte de fin de cycle pour en ouvrir un nouveau. Cette période particulière appelle de notre part, à toutes et tous, une certaine vigilance et doit nous inciter à nous questionner pour l'avenir.

PICARDIE NATURE est-elle en train de se recentrer sur quelques activités autour de la nature et abandonne-t-elle les thématiques relevant du Développement Durable comme la gestion des déchets, l'énergie, la préservation de la ressource en eau, l'aménagement du territoire ?
Des activités comme la publication de la lettre d'informations, le calendrier des sorties, l'organisation de stands, qui étaient auparavant animées par des salariés que nous n'avons plus aujourd'hui, peuvent-elles être portées par des bénévoles uniquement ?
Quelles places les bénévoles peuvent-ils occuper dans l'association ?

Le débat est ouvert.

En tout cas, il apparaît de plus en plus clairement que la nouvelle page qui s'ouvre sera centrée sur la vie associative, sur le bénévolat et quelques-uns de ses corollaires comme le portage du plaidoyer pour le développement durable et la préservation de la biodiversité ou le partage des connaissances et expériences acquises par quelques-uns d'entre nous au fil du temps.

Nous avons besoin de votre participation pour promouvoir, à toutes les occasions qui se présentent, l'adhésion à Picardie Nature et l'accueil des nouveaux adhérents. Nous devons renforcer et pérenniser nos représentations dans des instances locales départementales et régionales. Au-delà, d'ailleurs, de la reconnaissance de nos activités par les pouvoirs publics, nous devrons également, avec des associations amies, porter les plaidoyers de notre fédération nationale France Nature Environnement en région par la voix de la toute jeune fédération FNE Hauts-de-France que nous avons mis sur pied il y a quelques mois avec d'autres dirigeants.

Enfin, un rapport moral ne saurait être complet sans exprimer publiquement la reconnaissance de la communauté associative à l'égard des bénévoles et des permanents. Le conseil d'administration et moi-même adressons de chaleureux remerciements à tous les adhérents et sympathisants qui se sont mobilisés en 2017 pour soutenir notre association pendant cette période difficile.

Nous voulons également témoigner notre gratitude à l'égard de l'équipe salariée et de sa directrice pour les efforts remarquables fournis en 2017 et qui ont indéniablement contribué à relancer une dynamique associative.

Patrick THIERY
Président de Picardie Nature


IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉCOUVRIR
LA BIODIVERSITÉ :
rejoignez-nous !
PICARDIE NATURE
©Sebastien Legris


Mars & avril,
C'EST LE RDV ANNUEL
DE PICARDIE NATURE :
adhérez ET PARTICIPEZ
À NOTRE AG
PICARDIE NATURE
©Sarah Monnet